

TER HAUTS-DE-FRANCE

VOYAGEZ À VOLONTÉ EN TOUTE LIBERTÉ



- **88% DE RÉDUCTION***
- **GRATUIT** POUR LES BOURSIERS
- À LA SEMAINE, AU MOIS OU À L'ANNÉE

*sur la base de 40 trajets de 50 kilomètres par mois

mon Abo **ÉTUDIANT** TER HAUTS-DE-FRANCE

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ !

➤ DÉPLACEZ-VOUS EN ILLIMITÉ

Sur vos trajets domicile <> études / stage effectués en TER dans les Hauts-de-France ou vers l'Île-de-France et les départements des Ardennes, de l'Aube, l'Eure, la Haute-Marne, la Marne et la Seine-Maritime.

Abonnement valable jusqu'à la fin de l'année universitaire.

➤ CHOISISSEZ VOS OPTIONS

Grande vitesse

Pour voyager à grande vitesse à bord des TER GV.

Pass urbain littoral

Pour combiner votre abonnement TER à votre abonnement des réseaux partenaires (Marinéo et Opale Bus).

➤ VOYAGEZ LÉGER

Mon Abo étudiant TER Hauts-de-France et l'option Grande vitesse sont **chargés sur la carte Pass Pass**. Pratique, vous pouvez également charger sur votre carte les titres des réseaux et services de transport utilisant la technologie Pass Pass.



2 FORMULES D'ABONNEMENT À PRIX MINI

	BOURSIER	NON BOURSIER
➤ OFFRE	GRATUIT sur 1 trajet 88% de réduction ² sur 2 ^e trajet	88% de réduction ² sur 2 trajets <small>² Sur la base de 40 trajets de 50 km par mois.</small>
➤ DURÉE	HEBDO Valable 7 jours à partir de la date de début de validité MENSUEL Valable 1 mois à partir de la date de début de validité	HEBDO Valable 7 jours à partir de la date de début de validité MENSUEL Valable 1 mois à partir de la date de début de validité ANNUEL Valable pour l'année universitaire
➤ CONDITIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Résider en Hauts-de-France • Étudier ou faire un stage de plus de 4 semaines • Être titulaire d'une bourse d'études sur critères sociaux délivrée par le CROUS, un ministère ou la Région Hauts-de-France 	<ul style="list-style-type: none"> • Résider en Hauts-de-France • Être étudiant • Avoir moins de 26 ans à la date de souscription

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photo d'identité récente (si demande de carte Pass Pass)
- Certificat de scolarité, d'inscription ou une carte d'étudiant justifiant des études supérieures en cours
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

+ POUR LES BOURSIERS

- Photocopie de l'avis définitif, provisoire ou avis internet d'attribution de bourse délivrée par le CROUS, un ministère ou la Région Hauts-de-France.



COMMENT S'ABONNER ?

➤ [SUR TER.SNCF.COM](https://www.ter.sncf.com)

➤ **EN GARE**

Dans l'un des 7 relais Pass Pass situés en gare d'Amiens, Calais Ville, Creil, Lens, Lille, St Quentin et Valenciennes.

N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER VOTRE ABONNEMENT

➤ avant de monter à bord sur l'un des valideurs présents en gare.



RESTER INFORMÉ



Appli SNCF
[ter.sncf.com](https://www.ter.sncf.com)

Achat de billets, info horaires & tarifs, actualités.



Facebook @terhdf | Actualités & bons plans.



Twitter @terhdf | Info trafic.